

2-ÉTHOXYÉTHANOL

Aucun commentaire n'a été transmis sur les **sections ayant trait à l'environnement** de l'ébauche du rapport d'évaluation de 2-éthoxyéthanol préparé dans le cadre de la LCPE (LSIP).

Des commentaires sur les sections ayant trait à la santé du Rapport d'évaluation du 2-éthoxyéthanol rédigé conformément aux dispositions de la LCPE relatives à la LSIP ont été formulés par R.E. Smith (Equistar Chemicals) et L. Hamel (Union Carbide). Aucun commentaire ne se rapportait aux conclusions concernant le caractère «toxique» au sens de l'alinéa 64c) de la LCPE 1999.

Pour assurer la transparence et la solidité des évaluations dans le délai prévu pour leur réalisation en vertu de la LCPE, il est préférable de présenter à l'avance les données pertinentes et une date limite pour leur examen est spécifiée, ce qui permet d'en tenir compte comme il se doit dans la base de données complète qui est mentionnée et de bien les évaluer au cours des diverses étapes de l'examen interne et externe. Les données présentées après la date limite servent surtout à établir des priorités pour la mise à jour des évaluations à l'étape des options stratégiques et de la gestion du risque ou pour la réalisation subséquente de nouvelles évaluations complètes.

COMMENTAIRE	RÉPONSE
On a proposé qu'une discussion sur les modèles pharmacocinétiques fondés sur des données physiologiques qui ont été mis au point pour le 2-éthoxyéthanol soit incluse et que ces modèles soient incorporés à l'évaluation du risque pour la santé humaine.	Pour l'évaluation des effets du 2-éthoxyéthanol sur la santé menée conformément à la LCPE, on a adopté une méthode d'analyse initiale en raison des données extrêmement limitées pouvant servir à estimer l'exposition de la population ainsi que des renseignements restreints selon lesquels l'utilisation de cette substance peut avoir diminué au cours des dernières années. L'examen des modèles pharmacocinétiques fondés sur des données physiologiques déborde donc les objectifs de l'analyse initiale prévue par la LCPE.
On a proposé que les données des essais sur la pénétration par voie cutanée décrits dans la récent numéro de <i>Patty's Industrial Hygiene</i> soient incluses dans l'évaluation.	Ces études sont décrites dans la documentation complémentaire, mais il est inopportun de les inclure dans le bref résumé assimilé que comprend le Rapport d'évaluation.
Les renseignements cités dans le Rapport d'évaluation au sujet de la présence de 2-éthoxyéthanol dans les produits de consommation sont erronés et désuets et il n'existe pas de données actuelles confirmant l'utilisation de cette substance dans les produits de consommation.	Les données concernant la présence de 2-éthoxyéthanol dans les produits de consommation ont été réexaminées et le Rapport d'évaluation a été révisé en conséquence. Par exemple, les estimations de l'exposition à partir de plusieurs produits ont été supprimées. En outre, le texte a été clarifié comme suit : «Les récentes données disponibles, qui sont limitées, n'indiquent pas que le 2-éthoxyéthanol est couramment présent dans les produits de consommation au Canada.» L'ordre de présentation des données disponibles sur la composition des produits de

COMMENTAIRE	RÉPONSE
	consommation a été modifié de façon à mettre l'accent sur les plus récentes données (même limitées) pour le Canada au tout début. La conclusion selon laquelle cette substance n'est pas «toxique» pourrait être reconsidérée si il y a collecte de nouveaux renseignements sur l'utilisation du 2-éthoxyéthanol dans les produits de consommation au Canada.